

école primaire de jean-gui

032 / 489.21.26 - latanne@bluewin.ch - www.eplatanne.ch

NATATION

QUELQUES REGLES

A respecter lors des leçons de piscines

- Se doucher avant l'entrée dans la piscine et à la sortie.
- Se laver les pieds avant l'entrée dans la piscine et à la sortie.
- Ne pas porter de lunettes de natation.
- Ne pas se frotter les yeux avec les mains lorsque de l'eau est entrée en contact avec ceux-ci. Il faut cligner des yeux dans ces cas-là.
- Pour les personnes ayant de longs cheveux : s'attacher les cheveux.
- Ne pas se pincer le nez lors des exercices.
- Avoir un comportement respectueux dans les douches / vestiaires et ne pas s'y attarder inutilement.
- Prendre ses affaires avec à la piscine. En cas d'oubli, l'élève s'acquittera de la somme demandée par le garde-bain pour obtenir un maillot de remplacement.

Informations

- Le carnet de progression en natation de chaque élève est géré par l'enseignante et reste à l'école.
- Ne pas prendre d'argent avec (excepté lors de la dernière leçon en fin d'année scolaire).
- Le règlement de la piscine fait foi dès qu'on y est.
- Les élèves ne paient pas d'entrée.